



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION
8 octobre 2007

Le conseil municipal légalement convoqué 1^{er} octobre 2007 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué ; Mme Nelly RIMBERT, Mrs Bernard PONTHEU, Pierre DUPAS, Jean Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoints ; Mmes et Mrs. Anne Marie DAMMAN, Josette BOUROTE, Daniel CRENE, Annie PETIT, Mr Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Gilles CARRE, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, conseillers municipaux.

Etaient absents : Mmes et Mrs Christian MOREL, Yvette SALA, M Henri SILVAN, Marie LEGENDRE excusés et représentés, Mme Sylvaine SAMOUR, excusée.

Secrétaire : Mme Martine BLANVILLAIN.

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Une consultation auprès de 5 entreprises a été lancée. Trois entreprises se sont déplacées pour la visite des installations et ont transmis une proposition, à savoir :

	COFATHEC		TROTTIER ESCRIBE	Les Techniques Maintenance
Services techniques	342	359		
Serres	397	397		
Vestiaire sport	386	412		
Maison des associations	240	256		
Groupe JJ Rousseau	289	308		
Bibliothèque	284	303		
Foyer Communal	464	495		
Mairie	1 522	1 624		
Groupe V.Hugo	265	282		
Château Colbert	313	334		
Cantine garderie parc	313	334		
Ecole de Sougères	328	350		
Redevance annuelle et révisable	oui	oui	oui	oui
COU HT	5 143	5 454	6 930,16	6 585
Astreinte Week end serres	oui	oui	oui	Non précisée
dépannage	Non précisé	inclus	inclus	+ 45 €HT/heure

Le conseil municipal après examen des propositions **retient** la proposition de la Société COFATHEC pour un montant de 5 454,00 euros HT avec dépannage inclus, **autorise** le maire à signer la convention à intervenir.

PARTICIPATION DES LOCATAIRES AUX CHARGES COMMUNES

Redevance consommation d'eau 2006/2007

Le Conseil Municipal fixe la part revenant à chaque logement du Château Colbert. Selon la consommation d'eau inscrite au compteur général et la facturation reçue en Mairie, toute augmentation ou baisse est enregistrée et répercutée sur les occupants. La participation des locataires s'élève pour Mme Annie BEAULIEU à **96,40 €** et pour M. Hubert DALLE à **289,20 €**

Redevance chauffage gaz 2006/2007

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur le montant des sommes dues par les occupants logés dans des bâtiments communaux chauffés par la commune, au titre de remboursement des frais de chauffage de l'année 2006/2007.

Le Conseil **répercute** la baisse de -10,80% constatée sur la facturation et **fixe** la participation de chaque intéressé. Pour Mme BEAULIEU à **945,88 €**, M. DALLE à **810,77€**, Mme COTTIN à **810,77 €** et M. PRIGNOT à **810,77€**

Redevance ordures ménagères 2007

Le conseil municipal répercute l'augmentation moyenne de la redevance des ordures ménagères de 6,00% sur les occupants des logements communaux suivants, ce qui porte la participation forfaitaire

pour Monéteau à 106,37 €	3 A avenue de la Seiglée	Mme Viviane JOANNIS
	Château Colbert	Mme Annie BEAULIEU
	Château Colbert	M. Hubert DALLE
	rue de Seignelay	Mlle Annie COTTIN
	rue de Seignelay	La Poste
	3 avenue de la Seiglée	Mme Marilyne SOLIGNAT
à 53,18 € pour 6 mois	7 rue d'Auxerre	M. Fabien PRIGNOT

pour Sougères à **77,92 €** dont

3 rue des Marronniers	Mme EL HAMOUTI
-----------------------	----------------

INDEMNITE DUE AU RECEVEUR

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu le rattachement de la Collectivité à la Trésorerie d'Auxerre dont le comptable est Monsieur OBADIA Daniel.

Le conseil municipal décide : d'accorder à ce dernier l'indemnité de conseil ; que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrête interministériel précité et s'élève à 1 118,71 € brut soit 1 020,73 € net.

ACHAT TERRAIN AY 35

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Prés Hauts le conseil avait émis le souhait de créer une sortie directe sur la RD 158 au niveau du carrefour en créant une voirie sur la parcelle cadastrée AY 35 de 849 m², en nature de jardin, appartenant à Madame Renée CLEROT née MARCHAND. La propriétaire contactée accepte la vente et propose le prix de 52 € le m². Le terrain viabilisé est situé en zone UC du Plan d'Occupation des Sols.

Le conseil municipal accepte le prix de 52 € le m², autorise le Maire à signer l'acte de vente à intervenir, s'engage à inscrire les crédits au budget.

SUBVENTIONS 2007 – LES SALTIMBANQUES

L'association « les Saltimbanques de l'Yonne » crée en 1995 sollicite une subvention exceptionnelle de 1 500 euros pour le remplacement de leur camion. L'association est techniquement autonome. Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 1 500 euros, rappelle que des crédits sont ouverts au budget 2007.

PERSONNEL – FILIERE TECHNIQUE Création d'un d'emploi à temps non complet et modification des durées hebdomadaires de deux adjoints techniques de 2è cl

En raison de l'intégration des heures complémentaires effectuées mensuellement, il est nécessaire de modifier les durées hebdomadaires de travail de deux Adjointes techniques de 2è cl. :

de 26h30/sem à 30h/sem

de 23h30h/sem à 24h00/sem

De plus, en raison de l'évolution de l'activité du service entretien, il est nécessaire de créer un emploi d'Adjoint technique 2è cl à temps non complet (25h45/sem)

Ces modifications et ces créations s'effectueront à compter du 1er novembre 2007

Le conseil municipal entérine les modifications proposées, rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2007.

MACHERIN – PROLONGATION PROMESSE DE VENTE SETIM 2me tranche

Par délibération du 3 juillet 2006 le conseil municipal avait autorisé le Maire à signer une prolongation de la promesse de vente avec la SAS SETIM dont le siège social est à MANTES LA VILLE, afin d'y implanter des commerces de détail sur la parcelle cadastrée BD 442.

Le dossier d'aménagement de la moitié de la surface déposé par la Société a été rejeté en Commissions Départementale et Nationale d'Equipeement Commercial. Un nouveau dossier sera déposé. En conséquence, elle sollicite une prolongation de sa promesse de vente jusqu'au 31 décembre 2008 avec possibilité de déposer plusieurs dossiers en CDEC ou CNEC si nécessaires.

Le conseil autorise le Maire à signer l'avenant à la promesse de vente, signée le 14 mars 2005 devant Maître H. CHANTIER, notaire à Appoigny, prorogant jusqu'au 31 décembre 2008 la dite promesse.

ZONE D'ACTIVITE DE MACHERIN – vente à DUVAL C.

Le conseil est informé de la demande de réservation d'un terrain de 2 000 m² à détacher des parcelles cadastrées AV 190 et 188 rue d'Oslo par Madame Christian DUVAL ou toute personne ou société pouvant s'y substituer dont le siège social est 24 route d'Héry à 89230 ROUVRAY en vue d'y implanter un centre technique.

Le Conseil Municipal :

- fixe à 10 €/le m² le prix de vente, compte tenu de la forte déclivité du terrain et de la nature du sol générant des travaux de remblaiement et de nivellement importants,
- désigne le cabinet Géomexpert à Auxerre pour établir le document d'arpentage,
- désigne l'étude de Maître Hervé CHANTIER, notaire à APPOIGNY pour rédiger la promesse et l'acte de vente,
- autorise de Maire à signer la promesse de vente qui sera accompagnée d'un versement représentant 10% du montant de la vente et ultérieurement la vente.

ZONE D'ACTIVITE DE MACHERIN –

Par courrier du 30 septembre 2007, Mrs MORSELLI et MIGNARDOT, propriétaires, au lieudit Les Contours respectivement des parcelles BC 134 de 10a 28ca, BC 94 de 1a 26ca et BC 136 de 9a 75ca, BC 95 de 76ca, sont vendeurs au prix de 16 à 18 €/le m². Chacune des parcelles est équipée d'un branchement d'eau et d'un chalet préfabriqué.

Les parcelles sont classées en zone ND du Plan d'Occupation des Sols. (zone naturelle qu'il convient de protéger en raison de la qualité des paysages et de l'environnement ; concerne les vallées de l'Yonne, du ru de Baulches et de Sinotte notamment). Ils proposent en priorité leur offre à la commune.

Le conseil municipal n'est pas intéressé par cette acquisition et rappelle que ces terrains ne peuvent pas accueillir d'activités ni d'habitation.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE - DCE

Le groupement de Maîtrise d'œuvre propose le projet de consultation des entreprises correspondant à la 2e phase de l'aménagement de la Place de la Mairie. Le dossier est présenté au conseil. Le projet s'étend de la place de la Mairie au carrefour de la rue de l'Abreuvoir et comprend l'aménagement de la partie de la RD 84, le carrefour RD 84/rue de l'Abreuvoir, la modification de la rue de l'Abreuvoir, le parking du Parc derrière la Poste et la circulation dans le parc Colbert, la réfection des voiries, la reprise des eaux pluviales, l'aménagement paysager et l'éclairage public. Le projet tout lot confondu est estimé à 961 000€HT.

Le conseil municipal accepte le dossier de consultation des entreprises présenté, autorise le maire à signer toutes pièces s'y rapportant.

REFECTION DU PONT

Les travaux sur le pont enjambant l'Yonne prévu par le Conseil Général en 2008, comprennent l'étanchéité et la peinture. Le conseil sollicité en ce qui concerne le choix des couleurs propose de garder les mêmes que celles appliquées en 1986.

Les sociétés ABM et MAZDA feront des essais d'éclairage du pont le jeudi 18 octobre à 19 h en vue de la modernisation de l'éclairage après travaux.

COMPTE RENDU D'EXPLOITATION ET BILAN FINANCIER DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

La Société BERTRAND, gestionnaire du service d'assainissement nous transmet ses rapports annuels conformément aux dispositions de la Loi Barnier tant en ce qui concerne le compte rendu d'exploitation que financier du service assainissement, du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

Il mentionne : les branchements, les études de conformité, le curage des avaloirs, le curage préventif du réseau, les interventions d'urgence et ponctuelles, les inspections vidéo, les réparations, les postes de refoulement, le nombre d'abonnés.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal prend acte dudit rapport.

ASSAINISSEMENT

L'enquête publique sur le zonage d'assainissement se déroulera du 22 octobre 2007 au 23 novembre 2007.

COMMISSIONS

URBANISME du 22 septembre : examinait le dossier d'aménagement de la Place de la Mairie 2^{me} tranche et le phasage des travaux de la 1^{re} tranche. La commission suggère l'étude pour la mise en place de feux clignotants sur le pont avec déclenchement par les chauffeurs de bus ; d'autre part, la présentation du diagnostic de la zone des Boisseaux, dont le but premier est la création d'une maison de retraite.

URBANISME du 29 septembre : axé sur le futur projet de construction du complexe culturel, visite de trois salles. Les trois sites visités ont permis essentiellement de noter les choses à ne pas faire et les bonnes idées à retenir apparues avec l'usage. Il en ressort, entre autre, l'importance des salles de rangement, la manutention générée dans les salles à deux fonctions, le dimensionnement du hall avec espace de convivialité.

Une réunion est programmée le 5 novembre à 18 h sur le fonctionnement.

SCOLAIRE du 24 septembre : prenait connaissance du bilan des budgets 2006/2007, pas de dépassement ; examinait le budget scolaire 2007/2008 et propose de reconduire les crédits sauf pour les projets une augmentation conséquente, à savoir pour les groupes:

- maternels 850 € au lieu de 762 €;
- primaires 250 e au lieu de 191 € par classes ;
- Sougères 550 € au lieu de 500 €;

et d'ouvrir un crédit supplémentaire appelé « projet exceptionnel » d'un montant annuel de 750 € attribué avec concertation des directions scolaires. Le projet doit être bien défini pour être alloué. L'enseignement de l'Anglais génère un crédit de 415 € à V. Hugo.

En ce qui concerne les travaux ou le matériel aucun gros besoin n'est exprimé. La rénovation de la toiture de JJ Rousseau s'impose pour 2008. celui de la Commanderie sera également à vérifier).

SCOLAIRE du 1^{er} octobre : sont exposées les propositions définies le 24 septembre aux Directions d'école qui répondent à leur attente, les projets de travaux avec l'aménagement d'une classe en garderie à JJ Rousseau. Quelques petits travaux et aménagements de sécurité sont demandés.

VOIRIE du 6 octobre : pour la préparation du budget 2008, visite des points suivants :

- rond point Saint Exupéry : renforcement de la signalisation et de la sécurité,
- chemin de halage vers le Tir à l'arc : re-profilage, gestion des eaux de ruissellement et reprise de chaussée,
- Rue Georges Sand : aménagement de 6 places supplémentaires de stationnement en « evergreen »,
- Foyer communal : redimensionner le réseau des eaux pluviales depuis la salle d'escrime vers le collecteur central de la cour du foyer,
- Rue Fête Dieu : prolongement du trottoir jusqu'au cimetière et matérialisation des places de stationnement sur le parking avec aménagement paysager côté sud,
- Rues de Dublin et du Pissoir : reprise chaussée au niveau du nouvel accès de la déchetterie, prolongement des bordures de trottoirs, réfection de la chaussée et des trottoirs,
- Rue du Terrier Blanc : aménagement de la voirie, pose d'un caniveau CC2 à double pente, identification de la zone piéton,
- RD 203 à Sougères : aménagement de sécurité à l'entrée sud de la même façon que ce qui existe au nord. (une simulation sera faite au préalable).

La commission propose de réactualiser les opérations reportées en 2007 : parvis et place de l'Eglise – CV 16 à Sougères – avenue de l'Île de France – lotissement des Guenelles.

Un relevé des longueurs de voirie sur Monéteau et Sougères, communale et départementale est joint au rapport.

Les Voies Navigables de France demande la fermeture pendant 4 semaines à compter du 19 novembre de la route des Conches pour le remplacement des portes de l'écluse des Dumonts.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil ne préempte pas sur les dossiers présentés.

AFFAIRES DIVERSES

- Assemblée générale du comité de Jumelage : vendredi 12 octobre à 19 h au foyer ;
- Assemblée générale de l'ATM le lundi 15 octobre à 20 h 30 au foyer ;
- Commission environnement le 16 octobre à 18h 30 pour l'aménagement paysager du nouveau giratoire ;
- Pot des nouveaux arrivants le 17 octobre à 18h 30 au foyer ;
- Distribution du magazine le 18 octobre ;
- Commission des finances le 23 octobre – bilan 2007 ;
- Visite de la nouvelle station d'épuration pour les élus le samedi 27 octobre à 10 h sur site à Appoigny ou à 9 h 45 en mairie pour un départ groupé.
- Cérémonies et repas des aînés du 11 novembre ;
- Remise des récompenses « Maisons fleuries » le 14 novembre à 18 h 30 au foyer ;
- Congrès des Maires le mercredi 21 novembre

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 12 NOVEMBRE 2007 à 18 h15